

L'EXPRESSO

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION



RER Sud-Léman
Liaison ferroviaire Genève - Evian - Valais

PLUS QU'UNE ÉTAPE!

P. 04

**L'ANNÉE 2019
DANS LE RÉTRO**

P. 10

**LE LÉMAN EXPRESS :
L'IMPULSION
DÉCISIVE**

ÉDITION 2020



ÉDITORIAL



Chers adhérents,
Chers amis du
RER Sud-Léman,

15 ans ! Oui, déjà 15 ans que nous bataillons pour la réouverture de la ligne ferroviaire entre Evian-les-Bains et Saint-Gingolph. Et ce ne sont pas les derniers chiffres du comptage routier qui contrediront notre action : en effet, entre 2008 et 2018 sur la RD1005, l'augmentation du nombre de véhicules a été de 52%, avec des pointes à 12'800 véhicules par jour !

Certains rétorquent que la riviéra vaudoise ne sera pas desservie par le train et que l'incidence sur le trafic sera nulle. N'oublions pas qu'à l'heure actuelle et en semaine, un train circule entre Monthey (VS) et Annemasse (74), il est facilement envisageable de concevoir dès la réouverture du RER Sud-Léman des trains circulant sur le Léman-Express depuis Evian-les-Bains en direction d'Annemasse par la riviéra vaudoise via St-Gingolph, Monthey, St-Maurice et la rive nord du Léman. Les navettes CGN entre Lugrin et la riviéra vaudoise sont également à l'étude.

Récemment, les élus de la Région ont adopté le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. L'objectif suivant y est inscrit : «Valoriser la ligne ferroviaire aujourd'hui inexploitée entre Évian et Saint-Gingolph, pour développer des liaisons

exclusivement réservées aux voyageurs. » Le SRADDET s'impose aux autres documents de programmation ou d'aménagement. Les feux sont au vert, et les études préliminaires doivent aboutir en cette nouvelle année. Enfin, le nettoyage de la plate-forme a commencé, dans un premier temps entre Évian et Meillerie, la suite sera pour cette année par une association de réinsertion.

Benoit Grandcollot
Président

COMITÉ 2019

Président	Benoit Grandcollot
Vice-président	Pierre Zoppelletto
Vice-président	Louis Duret
Secrétaire	Joël Grandcollot
Trésorier	Philippe Cadoré
Membres	Sylvain Gaume
	Gérard Jeannerat
	Christophe Jemelin
	Samuel Pelissier
	Jean Schreurs

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

- 351 adhérents, dont :
 - > 20 communes
 - > 5 associations
- 975 abonnés sur Facebook (+114)
- 15 ans d'existence

L'EXPRESSO

**Bulletin d'information de l'association
franco-suisse RER Sud-Léman**

Tirage : 1'000 exemplaires

Rédaction : Philippe Cadoré, Benoit Grandcollot,
Joël Grandcollot.

Mise en page : Joël Grandcollot

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLE DONNE !

Philippe Cadoré, trésorier

Le comité de l'association souhaite rediriger son action durant cette année 2020 afin de recueillir le plus de soutiens possibles pour :

- augmenter la visibilité du projet dans la région et particulièrement côté français ;
- donner les dernières informations aux habitants du Chablais et contrecarrer les rumeurs, légendes urbaines et éléments de désinformation que nous rencontrons encore trop souvent ;
- expliquer comment la réhabilitation de cette ligne ferroviaire s'insère dans un réseau de plusieurs centaines de kilomètres ;
- établir une base de données des sympathisants pouvant relayer les informations concernant l'évolution du projet ;
- permettre de contacter le plus de personnes possibles pour participer à une éventuelle future concertation publique concernant. Celle-ci pourrait être nécessaire pour obtenir une déclaration d'utilité publique pour permettre la création de plusieurs structures périphériques indispensables à l'exploitation de la ligne.

Il nous est apparu, en liaison avec diverses autorités politiques qui soutiennent le projet, que la manifestation que nous organisons chaque année n'était plus suffisante pour maintenir le projet dans la mémoire collective et, ainsi, le

faire avancer le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Nous allons, en comité, sélectionner différents événements en France et en Suisse et essayer d'y participer. Nous voulons également aller sur les marchés de la région (1 ou plusieurs fois, à voir).

Pour cela, dans la même optique que l'appel lancé pour l'inauguration du Léman express qui n'a pas pu avoir lieu, nous faisons appel à tous les adhérents et sympathisants pour assurer l'animation du stand que nous comptons mettre en place.

La grande majorité des membres du comité de l'association travaille et il est impossible pour ceux qui sont maintenant retraités d'avoir la responsabilité de tous les événements que nous aurons choisis. Nous avons donc besoin des membres de notre association pour nous aider à mener à bien ce projet, non pas juste pour 2020 mais aussi pour les années suivantes, et ce, jusqu'au début des travaux.

Lors de la prochaine assemblée générale, nous vous donnerons des informations plus précises et ouvrirons les inscriptions à la participation à ces manifestations. Une description de l'organisation matérielle prévue vous sera également donnée.

Nous comptons sur vous toutes et tous pour nous aider à assurer la pleine réussite du projet du RER Sud-Léman.

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2019

Philippe Cadore, membre du comité

L'association a essayé de participer à plusieurs rendez-vous et manifestations durant l'année 2019.

L'INAUGURATION DE LA VIARHÔNA DANS LA TEMPÊTE !

Nous avons été invités à l'inauguration de Viarhônga à Saint-Gingolph le samedi 11 mai 2019. Nous avons préparé un stand pour présenter le projet de réhabilitation de la voie ferrée Evian-Saint-Gingolph aux visiteurs et montrer à tous qu'une voie verte n'est pas incompatible avec une ligne ferroviaire. Hélas, la météo n'a pas été de notre côté. Nous avons dû ranger rapidement notre matériel et avons affronté, comme d'autres participants, de violentes averses. Nous avons perdu une partie de notre matériel lors de cette manifestation.



JUIN 2019, 450 ANS D'AMITIÉ FRANCO-SUISSE À SAINT-GINGOLPH !

Les samedi 29 et dimanche 30 juin 2019, nous avons animé un stand lors de la célébration des 450 ans du Traité de Thonon et de l'amitié franco-suisse à Saint-Gingolph.

Quelques adhésions ont pu être collectées lors de ces deux journées. Nous avons pu informer les visiteurs sur le projet et parfois répondre aux interrogations concernant, en particulier, l'absence de circulation de fret sur la ligne réouverte. Malgré la chaleur, les membres de l'association présents ont essayé d'œuvrer pour élargir le nombre de partisans favorable à notre projet !





SAINT-GINGOLPH INVITÉ D'HONNEUR À LA FOIRE DU VALAIS

Notre manifestation annuelle n'a pas cette année été localisée sur un lieu où la ligne ferroviaire fermée passe. Nous avons été présenter notre projet sur le stand de Saint-Gingolph à la Foire du Valais à Martigny le samedi 5 octobre 2019. Cette participation avait pour but de voir le plus grand nombre de personnalités politiques suisses, en pleine campagne électorale, et de faire venir des politiques français pour montrer à tous la volonté commune de faire revenir le train sur les 17,8 km de voie aujourd'hui inexploités. Nous remercions tous les élus ou candidats qui se sont déplacés, mais nous avons été un peu déçus de la faible participation des élus et des membres de l'association à cette manifestation.

LE LÉMAN EXPRESS EN GRÈVE !

Nous avons préparé une grande matinée de célébration de l'ouverture de Léman Express à la

gare d'Evian les Bains, le dimanche 15 décembre 2019, pour démontrer comment la réouverture de cette portion de ligne peut s'insérer dans ce grand réseau transfrontalier franco-suisse.

Très rapidement s'est posée la question de savoir s'il fallait maintenir ou non cette animation au regard du mouvement social français. Après avoir attendu le plus longtemps possible (nous avons pris la décision le jeudi 13 décembre au soir), nous avons décidé d'annuler cette manifestation vu le nombre très réduit de circulations ferroviaires prévues le dimanche 15. Et effectivement, le premier train n'est parti d'Evian qu'en toute fin de matinée.

La chance n'a pas été de notre côté cette année. Nous souhaitons maintenant développer notre présence en France et en Suisse, non plus en faisant une manifestation annuelle mais en participant à plusieurs événements organisés dans la région durant toute l'année. Des informations supplémentaires vous seront données lors de l'assemblée générale du 15 février 2020.

RÉHABILITATION DE LA LIGNE : OÙ EN EST-ON ?

Joël Grandcollot-Bened, secrétaire

Nous avons quelques fois la désagréable impression de nous répéter, de redire sans cesse les mêmes choses. Mais croyez-bien que le projet du RER Sud-Léman avance, par petits pas certains jours, à grandes emjambées certains autres. Dans tous les cas, chaque étape franchie est une raison de plus de ne plus revenir en arrière.

Faisons un petit point d'étape. Depuis 2015, un programme d'une douzaine d'études, dites études d'Avant-Projet (AVP), est en cours de réalisation pour disposer d'ici fin-2021 d'un dossier technique et financier sur la réhabilitation de la ligne. Un comité de pilotage franco-suisse a été mis en place pour assurer le suivi de ces études, sous la présidence du sénateur et conseiller régional Cyril Pellevat.

Entre 2015 et 2019 (phase 1), le volet ferroviaire de l'étude précédente (TTK de 2011) a été actualisé et des données d'aménagement du territoire (gares, environnement) ont été intégrées pour alimenter l'AVP.

En mars 2019, la phase 2 des études AVP a été lancée. Elle contient :

- l'étude de la voie ferroviaire (SNCF-Réseau) : tracé, solutions techniques ;
- l'étude des ouvrages d'arts (SNCF-Réseau) : inventaire et diagnostic, gabarits actuels et futurs ;
- l'étude acoustique (SNCF-Réseau) : niveau actuel et impact des trafics projetés ;
- l'étude de suppression et de traitement

des passages à niveaux (SNCF-Réseau) : suppression ou remplacement des 17 passages à niveaux de la ligne ;

- l'étude d'exploitation (SNCF-Réseau) : établir une trame horaire et des hypothèses de desserte ;
- l'étude socio-économique (SNCF-Réseau) : asseoir les hypothèses de desserte et de trafic sur les données socio-économiques du territoire ;
- l'étude juridique (Etat du Valais) : aspects fonciers et sécuritaires, mise à jour de la convention internationale ;
- l'étude d'aménagement autour des gares (CCPEVA) : approfondir le choix des gares de la phase 1 et s'assurer des aménagements connexes à prévoir ;
- l'étude environnementale (CCPEVA) : diagnostic écologique sur 12 mois, inventaires piscicoles et astacicoles ;
- les mesures de communication (Etat du Valais et Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Ces études d'AVP sont inscrites au Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020, et bénéf-



ficient du soutien du programme européen Interreg.

En 2019, les études d'AVP ont été subitement mises en pause par le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La raison ? Les garanties de ne jamais voir circuler de trains de marchandises sur la ligne n'étaient pas suffisantes. Soit, nos élus locaux se sont mis au travail pour obtenir des garanties de tous les acteurs impliqués. Et cela passe notamment par la remise en cause du traité international qui lie la France et la Suisse depuis l'ouverture de la ligne en 1886. Un nouveau traité va être rédigé, et il excluera de manière claire tout trafic de marchandises sur la ligne. Ainsi, avec toutes les garanties obtenues, les études ont pu reprendre fin 2019.

En attendant d'obtenir le dossier final, il est déjà question du financement de l'opération. Ne

parlons pas de chiffres, ceux de 2011 sont déjà dépassés et l'ont ne connaît pas encore ceux qui sortiront des études d'AVP. Parlons plutôt répartition et participants.

Une première partie des travaux devra être inscrite au Contrat de Plan État-Région 2020-2026.

Côté suisse, le Parlement fédéral a voté de son côté en juin 2019 dans le programme PRODES, une enveloppe de 200 millions de francs suisses consacrés aux projets transfrontaliers (100 millions étaient initialement prévus). Cette enveloppe pourra être sollicitée, pour partie, pour le projet du RER Sud-Léman. Grâce au travail des parlementaires chablaisiens, le projet est remonté en priorité 1 dans le programme PRODES.

NOS ÉLUS (DÉPUTÉE, SÉNATEUR, CONSEILLER RÉGIONAL ET PRÉSIDENTE DU SIAC) AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À PARIS



RÉHABILITATION DE LA LIGNE : QUID DES PASSAGES À NIVEAU ?

Philippe Cadoré, trésorier

Pour toute réouverture de voie ferroviaire et ce depuis la loi Bussereau de 2008, consécutive au drame d'Allinges, la création de passages à niveau est interdite sur des voies nouvelles et très difficile sur des voies existantes, même non circulées.

Tout le monde est d'accord sur le fait que la sécurité est primordiale en matière de circulation ferroviaire (comme dans d'autres transports collectifs). Il faut aussi savoir que la responsabilité des accidents aux passages à niveau est dans la majorité des cas dûe aux automobilistes qui ne respectent pas le code de la route :

- Non-respect de l'arrêt impératif aux feux rouges clignotants accentués par le tintement d'une sonnerie puissante ;
- Passage en chicane lorsque les barrières sont fermées ;
- Arrêt sur la/les voie(s) sans possibilité de dégager le passage à niveau (en cas d'encombrement par exemple) ;
- Passage sans respect du panneau stop et sans aucune vérification aux PN équipés de croix de Saint-André.

Il convient cependant de considérer le cas de chaque ligne dont la remise en circulation est à l'étude pour éviter que le coût ne soit rédhibitoire à la finalisation des projets.

En ce qui concerne la section de voie entre

Evian-les-Bains et Saint-Gingolph, il existe 15 passages à niveau. Au moment de la fermeture totale de ligne, ils étaient équipés comme suit :

- Certains n'étaient équipés que de croix de Saint-André et de panneaux STOP (comme celui qui dessert la carrière à Lugrin) ;
- Certains étaient équipés de barrières manuelles (pivotantes, et non manœuvrées à l'aide d'une manivelle). C'était le cas de celui de la route de Tourronde jusqu'au centre de Lugrin ou à Neuvancelle ;
- 3 étaient à signalisation automatique (feux, sonneries et barrières) comme sur la N5 (actuellement D1005), la route d'Abondance à Evian-les-Bains et à Maxilly.

Quelles sont les solutions pour atténuer le coût de sécurisation des PN ? Car sécurisation ne veut pas forcément dire suppression.

- La première possibilité est de regrouper certains passages : ces passages à niveau proches peuvent être regroupés sur un même passage (soit l'un, soit l'autre) par la construction d'une voie routière parallèle à la voie ferrée pour relier l'une des routes à l'autre.
- La deuxième est que tous les passages à niveaux conservés soient équipés d'une signalisation automatique lumineuse avec renforcement des équipements là où cela est nécessaire. Il faudrait donc équiper la route d'accès à la carrière à Lugrin.

- La troisième est de supprimer le PN. Ce sera le cas, et c'est tout à fait souhaitable, de passage à niveau coupant la D1005.

Ce dernier coûtera un prix certain. Il serait donc important de ne pas multiplier la transformation de plusieurs PN en passages inférieurs ou supérieurs.

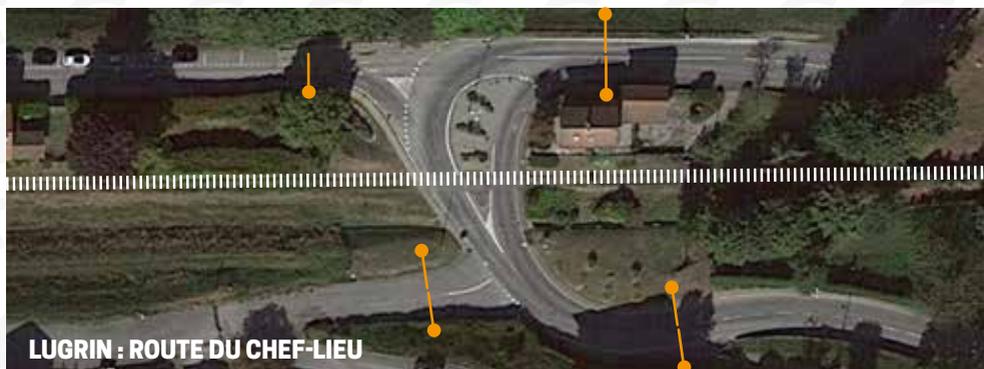
Prenons les cas des deux autres principales voies routières concernées : l'avenue d'Abondance à Evian-les-Bains et la route du chef-lieu à Lugrin.

Pour l'avenue d'Abondance, le passage est en chicane. Si la configuration des lieux n'est pas modifiée, il faudrait placer les barrières de manière à ce qu'elles soient face aux automobilistes et non pas parallèles à la voie ferrée. Ce passage à niveau serait équipé de quatre demi-

barrières et les feux clignotants seraient face aux automobilistes.

En ce qui concerne le passage à niveau entre Tourronde et Lugrin, il serait équipé de manière plus conséquente, vu que nombre de voies routières arrivent aux abords tous proches de la voie ferrée. Il faudrait donc, en amont du PN, équiper la route principale de deux barrières et équiper également la route secondaire deux barrières barrant totalement la rue. Pour l'autre côté, il faudrait également 2 barrières sur la route principale (celle qui descend côté Meillerie) et une barrière de l'autre côté (route en sens unique qui monte en venant d'Evian).

Ces différents aménagements proposés devraient permettre d'atténuer le surcoût lié au traitement des passages à niveau.



LE LÉMAN EXPRESS : L'IMPULSION DÉCISIVE

Philippe Cadoré, trésorier

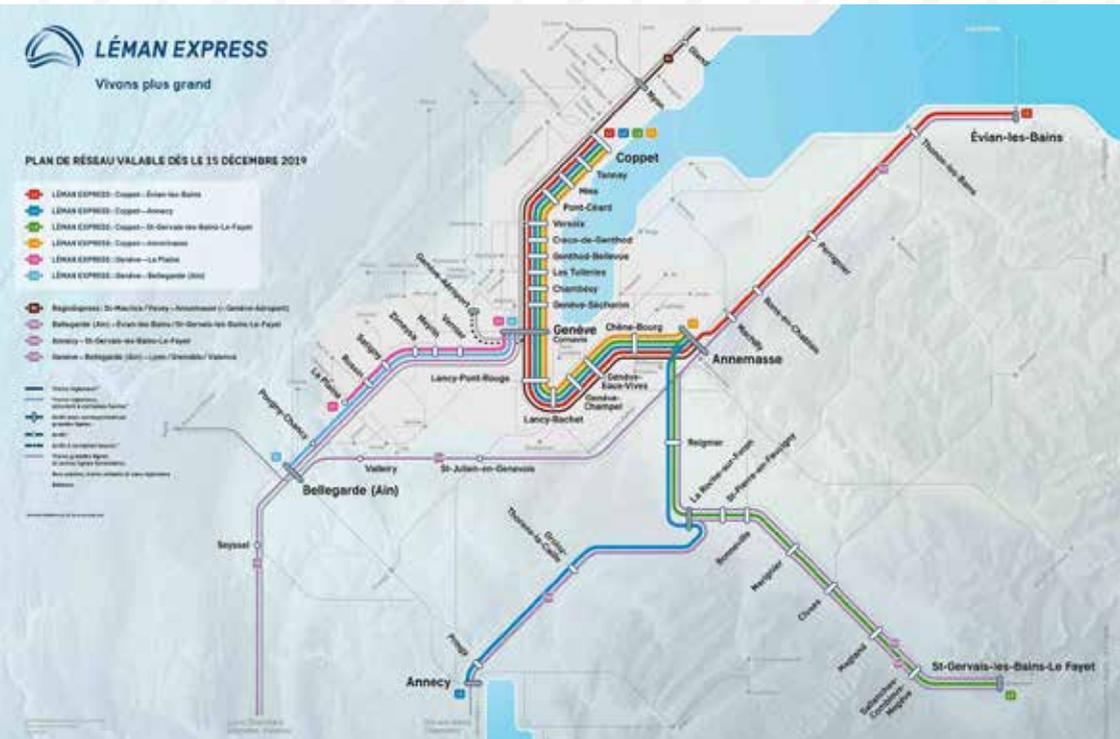
Depuis maintenant 15 ans, date de la création de l'association Sauvons le Tonkin, devenue ensuite RER Sud Léman, nous nous battons pour réactiver la liaison ferroviaire entre Evian-les-Bains et Saint-Gingolph.

Nous entendons souvent l'argument disant qu'il n'y a pas assez de population sur le territoire traversé par cette portion de ligne. Mais ces personnes ne considèrent que les voyageurs qui monteront ou descendront dans les gares de ce petit tronçon (petit mais au combien important). Ce nombre pourtant loin d'être anodin compte tenu de l'augmentation démographique dans la région.

graphique dans la région.

Un grand nombre de voyageurs n'emprunteront pas seulement la portion de ligne réhabilitée mais continueront leur voyage, que ce soit côté suisse vers le Valais ou côté français vers Bellegarde ou Genève.

Si la prévision actuelle est de faire aller les trains de Regionalps jusqu'à Evian-les-Bains et de changer de train pour continuer le voyage, il est très probable, quelques mois ou très peu d'années après, que des trains parcourront bien plus que ce qui est prévu à la réouverture. Quels sont les parcours possibles d'un voyageur qui emprunterait cette ligne ?



Trajet Valais - Genève

Alternative à l'actuelle ligne du Simplon côté Suisse, actuellement saturée, elle permettra les déplacements professionnels mais également les déplacements touristiques pour rejoindre les stations chablaisiennes françaises et suisses.

Trajet Annemasse - Valais

Plus de 1'500 habitants du Chablais haut-savoie travaillent dans le canton du Valais, bien entendu majoritairement dans le Pays d'Evian. Une partie de ces travailleurs frontaliers seront captés par ce nouveau moyen de transport, à l'aller et au retour,

Trajet Pays d'Evian - Genève

Les travailleurs frontaliers exerçant à Genève n'auront plus besoin de prendre leur voiture pour aller, au minimum, jusqu'à Evian-les-Bains. Ils pourront prendre le train pour aller travailler à Genève ou aller à l'aéroport international de Genève-Cointrin.

Trajet Pays d'Evian - Bellegarde

Possibilité de prendre le train au plus proche de son domicile pour rejoindre le nœud ferroviaire de Bellegarde, cela facilitant les voyages vers Lyon et Paris, notamment.

Ce petit parcours de 17,6 kilomètres permet donc le total aboutissement du réseau transfrontalier lémanique. Il n'est plus possible et défendable de le considérer comme une entité propre mais plutôt comme appartement à ce vaste réseau transfrontalier qu'est le Léman Express à l'ouest d'Evian-les-Bains, reliant ainsi une autre partie transfrontalière à l'Est de St-Gingolph, et comme le moyen de faire circuler une population en transit dans le Chablais, même s'il est très important de permettre aux voyageurs locaux (Meillerie, Lugrin, Maxilly et Neuvecelle) d'avoir accès au train pour reporter bon nombre de déplacements automobiles sur le transport ferroviaire.



INVITATION

Les adhérents de l'association franco-suisse RER Sud-Léman, ainsi que toutes celles et tous ceux qui le souhaitent, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera :

**le samedi 15 février 2020 à 10H30
au Château de Saint-Gingolph (Suisse)
(parking à proximité, à 100 m de la gare CFF)**

Si vous ne pouvez pas y assister, vous pouvez toujours faire parvenir à l'association un pouvoir qui sera confié à l'un des adhérents présents le jour-même.

L'assemblée générale est ouverte au public et une verrée la clôturera.

APPEL À COTISATION 2020

Chaque année, nous nous rapprochons du but mais le chemin est encore long. Nous avons encore besoin de vous ! Les adhérents sont invités à renouveler leur adhésion à l'association :

Adulte	10 euros	10 CHF
Jeune	5 euros	5 CHF
Couple	15 euros	15 CHF

Pour les non-adhérents, nous vous invitons vivement à rejoindre les 360 personnes qui se sont déjà engagés pour l'avenir de notre région et pour le projet du RER Sud-Léman !

 Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIB
18106	00044	96702504705	86

IBAN	FR76 1810 6000 4496 7025 0470 586
Code BIC/Swift	AGRIFRPP881 (Crédit Agricole des Savoie)

 IBAN	CH51 8058 8000 0065 9192 7
CCP	19-2664-3 (Raiffeisen du Haut-Léman)

MERCI DE VOTRE CONFIANCE ET DE VOTRE SOUTIEN !